



La Commission européenne va confirmer jeudi la sortie de la France de la procédure pour déficit excessif. « En même temps », les comptes publics français restent parmi les plus dégradés de l'UE

# Déficits: la France doit encore mieux faire

## *Trompe-l'œil*

Bruxelles présente jeudi ses prévisions macroéconomiques de printemps. L'exécutif européen devrait valider la trajectoire des finances publiques tricolores envoyée mi-avril, qui prévoit un déficit de 2,3 % cette année, remontant à 2,4 % en 2019 et tombant à 0,9 % en 2020. **Une trajectoire fragilisée par plusieurs éléments, qui maintiennent l'Hexagone dans son statut de mauvais élève de la classe européenne.**

Raphaël Legendre

IL AURA FALLU DIX ANS, mais la France, qui enregistra en 2018 sa seconde année de déficit sous les 3 % du PIB (2,6 % en 2017 et 2,3 % en 2018) va enfin sortir de la procédure pour déficit excessif. Si la décision ne sera prise formellement que le 23 mai, le commissaire européen aux Affaires économiques Pierre Moscovici annoncera la bonne nouvelle ce jeudi, à l'occasion de la publication des prévisions de printemps de la Commission européenne. « Une bonne

nouvelle pour la France et la zone euro », commente l'ancien ministre des Finances de François Hollande.

La France aurait tort de péroter pour autant car elle reste à la remorque de l'Union européenne. Comme le confie ce haut fonctionnaire de Bercy, « le plus dur reste à venir ». Un constat lucide au regard des chiffres récemment dévoilé par Eurostat sur les niveaux de déficit et d'endettement des 28 Etats membres de l'Union européenne. Des



données passées à la moulinette de l'expert en finances publiques François Ecalle, qui en a tiré une note publiée ce jour sur son site Fipeco.fr et que dévoile en exclusivité l'Opinion.

### DÉFICIT : 25<sup>e</sup> SUR 28

Premier point : l'amélioration du déficit est en trompe l'œil. Certes, l'amélioration du solde budgétaire a été un peu plus forte en France (0,8 point de PIB)

que dans la zone euro ou l'Union européenne (0,6 point), mais comme le souligne François Ecalle, « le déficit français en 2017 (2,6 % du PIB) reste nettement supérieur à la moyenne européenne (0,9 %) ». Seuls trois autres pays font pire que la France : la Roumanie (-2,9 %), le Portugal (-3 %) et l'Espagne (-3,1 %). Ailleurs en Europe, « 12 pays (...) ont enregistré un excédent de leurs comptes publics », relève

l'expert. Un excédent qui devrait être l'objectif de la stratégie des finances publiques tricolores alors que le dernier budget voté à l'équilibre remonte à 1974. « Les 3 % de déficit sont un totem mal compris en France. Ce n'est pas une cible, c'est une limite. Il y a un monde après les 3 % », commente Pierre Moscovici. Ce n'est qu'à ce prix que la dette pourra baisser.



Surtout, la France va devoir sortir de cette dépendance à l'impôt pour réduire son déficit. L'année dernière encore, « la baisse du déficit public a résulté (...) d'une baisse de 0,1 point des dépenses et d'une hausse de 0,7 point des recettes alors qu'elle a résulté d'une baisse de 0,5 point des dépenses et d'une hausse de 0,1 point des recettes dans la zone euro et l'Union européenne », relève François Ecalte.

### DÉPENSES : 1<sup>ER</sup> SUR 28

Corollaire direct de cette dépendance à l'impôt : l'accoutumance aux dépenses publiques. Là encore, les résultats de l'Hexagone sont en trompe-l'œil. Côté pile, on pourrait se féliciter d'une progression équivalente à celle de la moyenne de la zone euro (2,5 %) - « les taux de croissance des dépenses par grandes catégories (rémunérations, intérêts...) ont aussi été très proches », précise François Ecalte. Mais en réalité, « la croissance du PIB en valeur a été nettement plus forte dans la zone euro (3,5 %) qu'en France (2,6 %), ce qui explique la divergence des évolutions du ratio dépenses/PIB », décrypte ce dernier. Au final, la France reste championne toutes catégories de la dépense publique, à un niveau nettement supérieur de celui de ses voisins (56,5 % du PIB), notamment l'Allemagne (43,9 %). Et si, outre-Rhin, les taux de croissance des dépenses publiques (3,7 %) et du PIB (3,8 %) ont été plus forts, c'est bien parce que Berlin a fait depuis longtemps le ménage dans ses comptes publics, en affichant en 2017 un excédent budgétaire toutes administrations confondues de 41,2 milliards d'euros, quand la France affiche toujours près de 60 milliards de déficit.

Une situation budgétaire qui permet à Berlin d'augmenter deux fois plus ses fonctionnaires (+4,2 % contre +2,2 % pour la France), deux fois plus ses investissements publics (+6,4 % contre +2,9 %) et de rehausser sensiblement les prestations sociales en espèces (+3,9 % contre +1,9 % pour la France) et en nature (+3,3 % contre +2,4 %). En revanche, les subventions ont plus augmenté en France (+5 %) que dans la zone euro (+0,9 %) ou en Allemagne (-0,7 %). Pour mémoire, l'Allemagne et la France affichaient le même niveau de dépenses publiques en 1995 (voir graphique). L'écart est aujourd'hui de plus de 10 points de PIB, soit environ 250 milliards d'euros.

### DETTE : 23<sup>E</sup> SUR 28

C'est le plus dangereux des trompe-l'œil. Anesthésiée par un environnement de taux historiquement bas, la progression de la dette est jusqu'ici passée complètement inaperçue. Comment pourrait-il en être autrement : en dix ans, l'endettement de la nation a quasiment doublé, passant de 1209 à 2118 milliards d'euros, quand dans le même temps le coût de cet endettement a réduit de près de 15 milliards d'euros, passant de 54 à 41,5 milliards d'euros.

Mais gouverner c'est prévoir. Et prévoir notamment l'inexorable hausse des taux. Un point de plus représente trois milliards d'euros de charge supplémentaire pour les contribuables français. L'équivalent de la baisse annuelle de la taxe d'habitation. Or, « la France est le seul pays de l'Union européenne dont la dette a augmenté en pourcentage du PIB en 2017, avec le Luxembourg (dont la dette est seulement de 23,0 % du PIB) », relève François Ecalte.

Si Bruno Le Maire et Gérard Darmanin ont promis de faire de la réduction de la dette une priorité en y consacrant tout surplus budgétaire issu de « la bonne fortune fiscale », la ligne est déjà en train de tanguer. Vendredi dernier, le ministre de l'Action et des Comptes publics a indiqué que les bonnes recettes issues de la croissance serviraient à financer la suppression de la taxe d'habitation pour 100 % des ménages.

Il y a pourtant urgence à réduire une dette qui représente aujourd'hui 97 % du PIB, alors qu'en moyenne, l'endettement public a diminué de 89 % à 86,7 % du PIB entre 2016 et 2017 dans la zone euro ; et de 83,3 % à 81,6 % dans l'Union européenne. En Allemagne, il est passé de 68,2 % du PIB fin 2016 à 64,1 % fin 2017 et, à ce rythme, la limite de 60 % pourrait être respectée fin 2018. « Seuls 5 pays de l'Union européenne ont une dette publique supérieure à celle de la France à la fin de 2017 : la Grèce (178,6 % du PIB), l'Italie (131,8 %), le Portugal (125,7 %), la Belgique (103,1 %) et l'Espagne (98,3 %), note François Ecalte.

### INCERTITUDES SUR LA TRAJECTOIRE FRANÇAISE

La sortie de la procédure pour déficit excessif ne doit donc pas faire oublier que la France reste empiétrée à des niveaux élevés de dépenses, de déficit et de dette. Le rétablissement des comptes publics reste un chantier aussi im-



mense qu'incertain. Les aléas jonchant la trajectoire budgétaire d'ici la fin de son quinquennat sont nombreux. Alors que les économistes prévoient un retournement de cycle en 2019-2020,

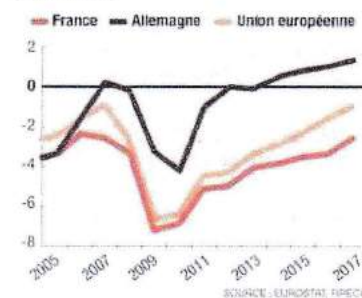
c'est précisément le moment choisi par le Président pour accélérer la réduction de la dépense publique, ce qui ne manquera pas de renforcer l'effet contracyclique. Paradoxalement, l'exécutif mise beaucoup sur la croissance pour financer ses promesses de fin de mandat. C'est le cas pour la suppression totale de la taxe d'habitation (8 à 9 milliards d'euros).

On pourrait rajouter la reprise progressive de la dette de la SNCF (50 milliards d'euros), la baisse des impôts de production (72 milliards d'écart avec l'Allemagne), l'exonération de charges sociales des heures supplémentaires (3 milliards par an), la suppression des petites taxes (200 millions par an), la prise en charge à 100 % des frais de prothèses auditives et dentaires (4,4 milliards d'euros de reste à charge pour les ménages en 2016) ou le projet de service national universel dont un récent rapport remis à l'Elysée estime que « le coût budgétaire total ne devrait pas dépasser quelques milliards d'euros ». Une valse dépressière qui fait planer un sérieux doute sur la crédibilité budgétaire des dernières années du mandat d'Emmanuel Macron, alors que la trajectoire envoyée mi-avril à Bruxelles prévoit un excédent budgétaire de 0,3 point de PIB (une dizaine de milliards d'euros) en 2022.

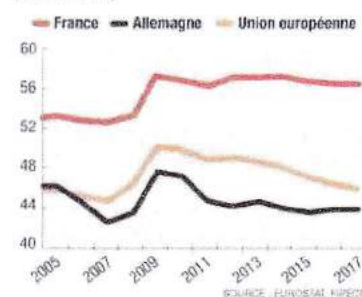
Une incertitude récemment pointée par le Haut Conseil des finances publiques (HCFP), qui dans son avis sur le programme de stabilité, a estimé que « le scénario retenu d'une croissance effective demeurant continûment supérieur à la croissance potentielle jusqu'en 2022 est optimiste, compte tenu notamment des hypothèses retenues en matières de hausse des taux d'intérêt et de consolidation des finances publiques ». La sortie de la procédure pour déficit excessif n'est pas un aboutissement. C'est un départ.

@LEGENRA

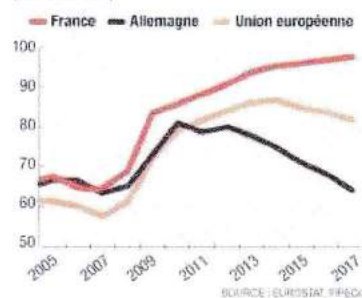
### Soldes publics (excédent ou déficit) (en % du PIB)



### Dépenses publiques (en % du PIB)



### Dette publique (en % du PIB)



### Trajectoire budgétaire du gouvernement (en % du PIB)

